

Conseils pour être en bonnes mains^{MD}

Des conseils pour être informé et en sécurité



Ne rien oublier avant de partir dans le Sud cet hiver

Quand le temps froid s'installe pour de bon, de nombreux Canadiens choisissent de l'éviter en partant dans le Sud. Ceux qui plient bagage pour toute la saison, que l'on surnomme les « snowbirds », ont tout intérêt à effectuer une série de tâches simples, mais importantes avant de partir. C'est pourquoi une liste de vérification complète s'impose lorsque le temps des préparatifs de voyage arrive. Voici ce que recommande Allstate à ceux qui prévoient quitter leur domicile pour une période prolongée durant l'hiver :

Avant de partir :

- Demandez à un proche d'aller chercher votre courrier ou faites-le réacheminer à une autre adresse pendant votre absence. Si vous êtes abonné à un journal ou à une revue, demandez à l'éditeur de suspendre la livraison jusqu'à votre retour.
- Engagez un déneigeur qui nettoiera votre entrée et les voies d'accès à votre maison, et qui y répandra du sel, si nécessaire.
- Installez des minuteries qui allumeront et éteindront vos lumières intérieures et extérieures selon vos heures d'activités normales.
- Coupez l'alimentation en eau et drainez les tuyaux pour les empêcher de geler, d'éclater et de causer des dégâts d'eau.
- Veillez à bien isoler les tuyaux qui sont exposés au froid (sous le toit, par exemple) pour éviter le gel.
- Déposez vos biens de valeur qui ne voyageront pas avec vous dans un coffre-fort ou dans un coffret de sûreté.
- Photocopiez vos documents de voyage, comme les passeports et les renseignements sur les vols et l'hôtel. Demandez à un proche de conserver les copies.

Pendant le voyage :

- Évitez de publier sur les réseaux sociaux des messages ou des photos qui signaleraient votre absence.
- N'indiquez pas que vous êtes absent pour une période prolongée dans votre message d'accueil téléphonique.

Et n'oublions pas les assurances :

- Passez en revue vos protections d'assurance habitation. Veillez à ce que vos biens meubles soient adéquatement couverts et entreprenez les démarches nécessaires pour maintenir vos garanties en vigueur pendant votre absence, le cas échéant.
- Parlez à votre agent d'assurance au sujet de votre assurance auto. En fonction de votre destination, de la durée de votre absence, et de votre intention d'entreposer votre voiture ou de la conduire pendant votre voyage, vous saurez s'il serait avantageux ou non d'ajuster votre police.
- Enfin, vérifiez vos protections d'assurance maladie et voyage, ou procurez-vous une police adéquate, de manière à être suffisamment couvert si vous avez besoin de soins de santé à l'étranger.

En suivant ces conseils, vous aurez l'esprit tranquille, tant au chaud durant l'hiver qu'à votre retour.

Pour obtenir plus de renseignements sur la protection de vos biens pendant votre absence, visitez allstate.ca/infocentre, communiquez avec l'agence d'assurance Allstate de votre région ou composez le 1-800-allstate.

Service des réclamations en bonnes mains^{MD} - 24 h sur 24, 7 jours par semaine